

L'irresponsabilité Sociale des entreprises dans les structures informelles : Réflexion sur le cas d'une activité de restauration en Guyane

CITA Mickaël, ALADJI Moustapha, DOMINGO Hugues
Université de Guyane, EQR Bêta MINEA 7485

Introduction

Cette première approche de notre recherche exploratoire :

Chercher à comprendre la vision culturelle en Guyane de la légalité des structures en observant celles qui proposent un plat Haïtien que l'on nomme les Bananes Pesées. Cependant parmi les structures qui proposent ce plat une majorité ne semblait pas déclarer, ce qui peut sembler irresponsable c'est pourquoi nous avons voulu questionner ce terrain à ce sujet à travers l'angle de l'Irresponsabilité Sociales des Entreprises (IrSE).

Contexte : Une Immigration importante et diverse

Figure 2. Lieu de naissance des « immigrants », selon le sexe

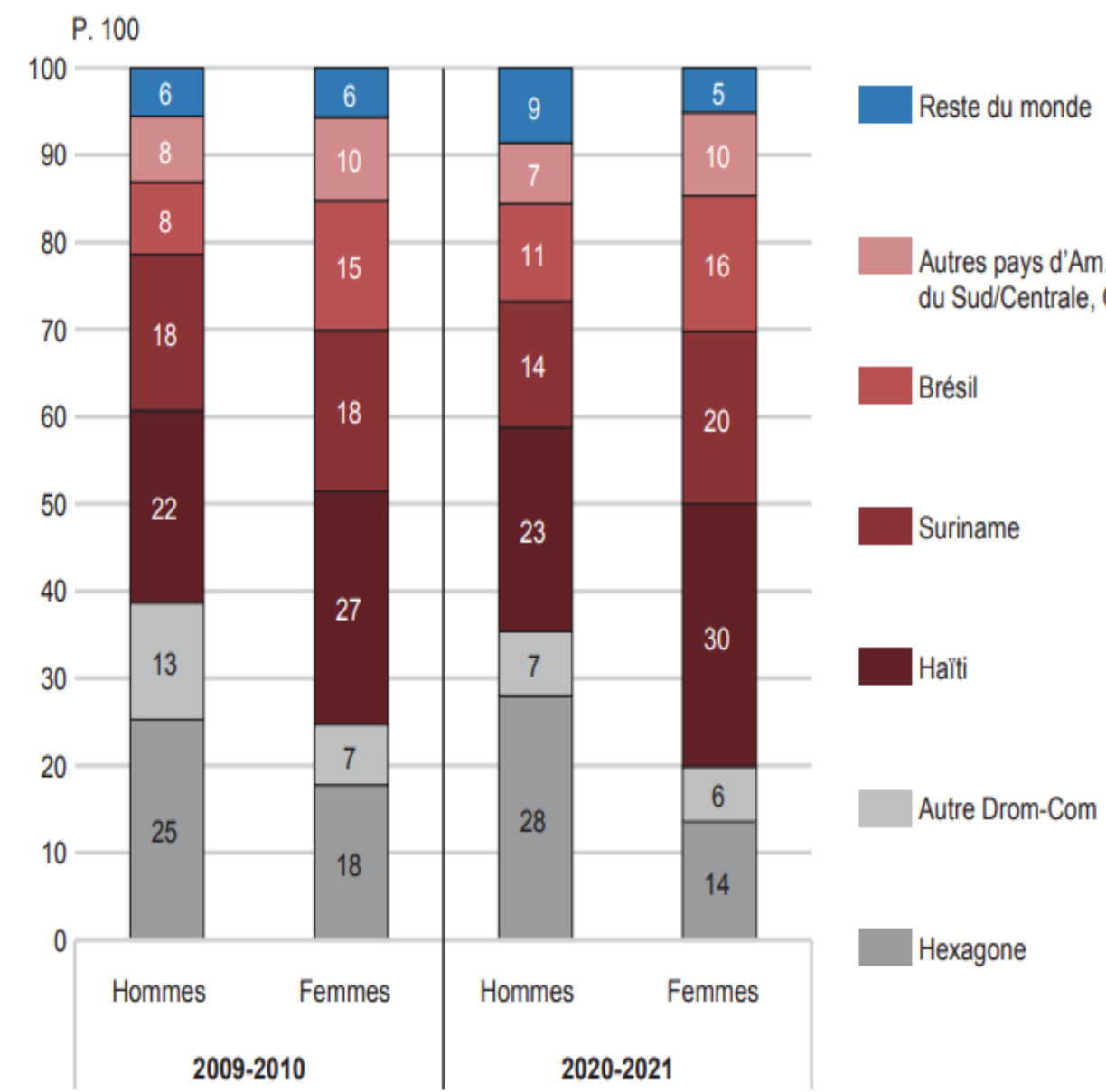
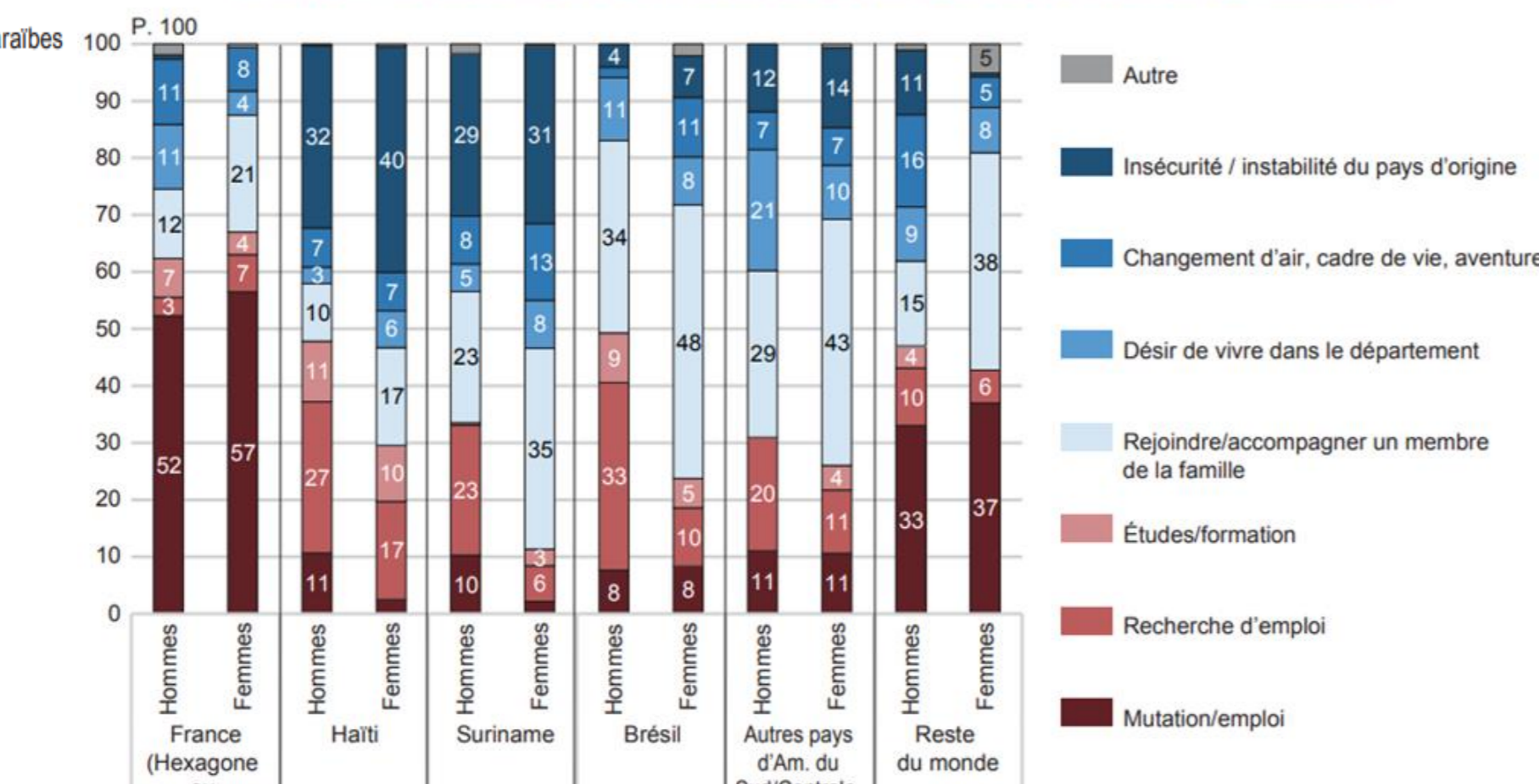


Figure 5. Principal motif de migration vers la Guyane, selon le sexe et le lieu de naissance



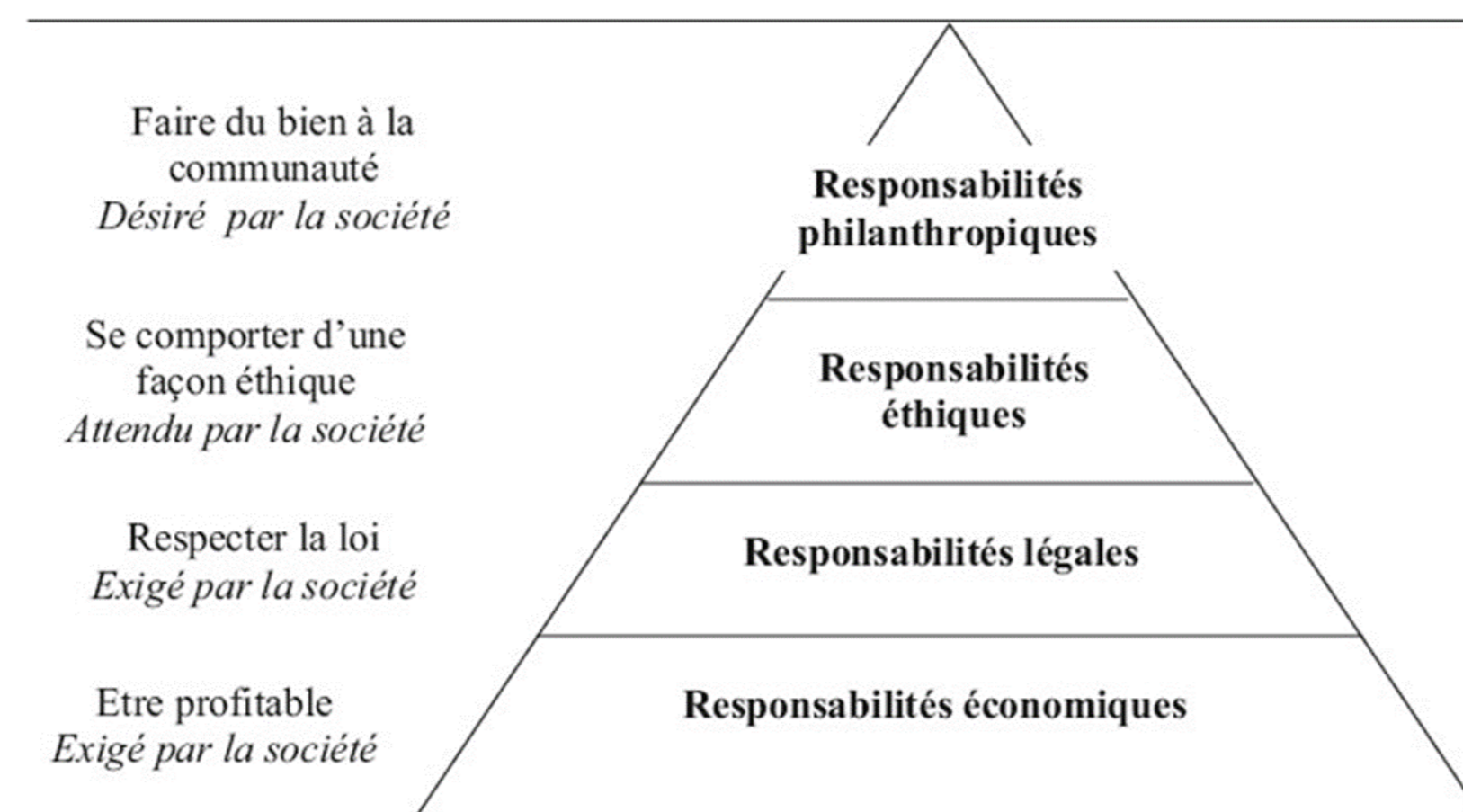
Champ : non-natifs de la Guyane, appelés « immigrants » (18-79 ans).
Lecture : 40 % des natives d'Haïti vivant en Guyane en 2020-2021 disent avoir décidé de venir en Guyane à cause de l'insécurité et l'instabilité de leur lieu d'origine.
Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Cadre théorique de la RSE

La théorie des parties prenantes (Donaldson & Preston, 1995) est actuellement prédominante concernant la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

Toutefois, la pyramide ci-dessous proposée par de Carroll (1979, 1991) a eu un impact significatif.

Source : Golli, A. et Yahiaoui, D. (2009). Responsabilité sociale des entreprises : analyse du modèle de Carroll (1991) et application au cas tunisien. Management & Avenir, n° 23(3), 139-152. <https://doi.org/10.3917/mav.023.0139>.



Elle est un élément qui explique pourquoi nous retrouvons encore aujourd'hui une approche terrain de la RSE qui accorde une certaine importance aux aspects légaux et soutient des activités économiques.

Cadre théorique de l'IrSE

Le principe d'Irresponsabilité Sociale de l'entreprise (IrSE) a ensuite été développé par le professeur Armstrong, qui l'a décrite comme « Une décision d'accepter une alternative qui est perçue par le décideur comme inférieure à une autre alternative lorsque les conséquences sur toutes les parties sont prises en considération ». En général, cela conduit à un avantage pour une partie au détriment de l'ensemble du système. (Armstrong, 1977, p. 185)

Selon un Igalens (2023), l'IrSE est défini comme « un acte de l'entreprise qui entraîne intentionnellement un niveau élevé de préjudice, sans que l'entreprise puisse faire usage de la rectification » (Clark et al., 2022, p. 26 traduit par Igalens, 2023).

Toutefois, bien au-delà d'une simple opposition à la RSE, l'irresponsabilité sociale de l'entreprise soulève réellement ses propres questions, en particulier dans son interaction avec la RSE.

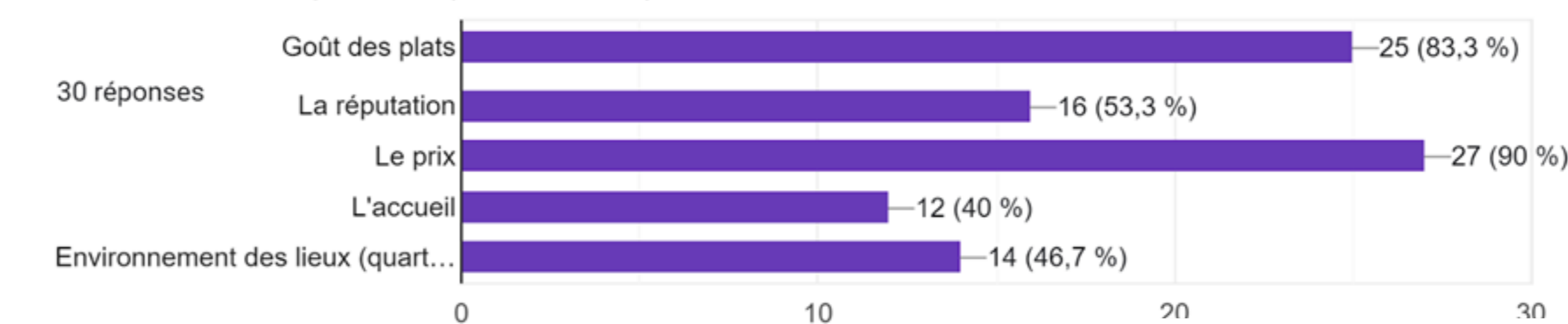
Méthodologie

Données obtenues à partir de :

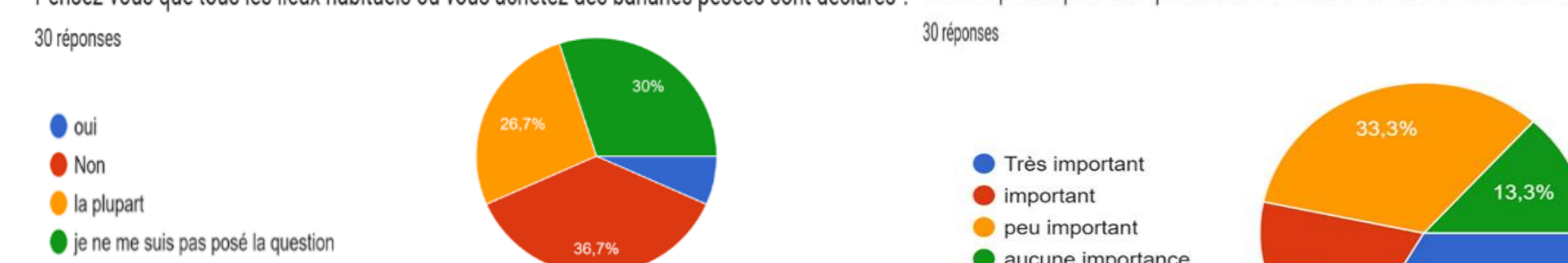
- Questionnaires
- Observations des lieux de ventes
- Entretiens
- Analyse des données primaires fournis par les questionnaires

Résultats (actuels)

Quels sont les éléments les plus importants pour vous lorsque vous choisissez un point de restauration à emporter ? (4 Maximum)



Pensez-vous que tous les lieux habituels où vous achetez des bananes pesées sont déclarés ? Est-ce important pour vous que les lieux de restaurations où vous allez soient déclarés ?



Interprétations

Ses premiers résultats nous permettent de confirmer que la perception des structures informelles n'est pas uniforme dans le paysage Guyanais

En effet, nous voyons que près d'un tiers de notre échantillon qui ne considère pas important le fait que le restaurant soit déclaré.

Cela remet en question l'importance de la légalité dans la perception commune de la responsabilité des entreprises et des entrepreneurs.

De plus, ces activités de restauration permettent de générer des revenus à des populations qui n'ont pas toujours accès à l'emploi et favorisent ainsi une forme d'inclusion.

Dans le cas de la restauration, l'irresponsabilité ou la responsabilité souhaitée par les clients concerne la qualité des plats principalement gustativement et sanitaire. Aussi, il se pourrait que la hausse des prix des bananes pesées favoriseraient l'apparition de restaurant en réduisant les différences de prix relatives constatées entre les restaurants formelles (+ de 10€) et informelles (5 à 8€).

Conclusion

Les travaux nous permettent d'avoir des pistes pour la compréhension de l'importance de cette activité notamment pour l'inclusion des populations en situation d'immigration. Elle permet à des personnes qui ne sont pas en capacité de travailler légalement sur le territoire pour des raisons administratives ou d'inclusion, d'avoir des revenus issus de l'informel voir de l'illégal. Cependant Pour ces populations qui n'ont pas d'autres choix que de travailler hors du système habituel, de telles activités permettent des moyens de subsistance et sembleraient donc pas irresponsable, sans pour autant être responsable.

De plus, nous voyons que si cette activité est majoritairement informelle, nous voyons tout de même divers établissements déclarés proposer ce plat et en faire parfois leur vitrine. Pour finir nous voyons quelque part aussi que cette activité culinaire a permis une forme d'enrichissement culturelle amenant une majorité de Guyanais de connaître ce plat.

Remerciements

Nous remercions nos laboratoires respectifs (MINEA UR7485 et CREDDI EA 4541) et en particulier le Pr ROSELE-CHIM qui nous soutient dans nos ambitions de chercheurs. Nous remercions aussi les organisateurs du colloque ARUM pour l'opportunité qui nous a été donnée et les échanges que nous avons eu pour enrichir nos recherches.